

Département de l'Allier
Commune de Louchy Montfand

L'an deux mille vingt-deux, le 02 mai à 20 h, le conseil municipal s'est réuni salle de la Mairie à Louchy Montfand, sous la présidence de M. Bruno CHANET

Convocation du 22 avril 2022

Etaient présents : Bruno CHANET, Chantal LAPLANCHE, Anthony LANDRIEAUX, Rebecca RITACCO, Franck PETIT-JEAN, Jacqueline REDON, Emmanuel SCOTTON, Brigitte DAGNIAUX, Éric BLACHE, Philippe CLUZEL

Secrétaire de séance : Chantal LAPLANCHE

Devenir de la Maison Montovan

Suite à la réception du courrier de Monsieur et Madame MONTOVAN annonçant leur départ le 15 juin 2022 de la location rue de l'église, il est décidé par le conseil municipal de remettre à la location mais avec une clause suspensive.

Suivi des demandes de subvention pour le projet stade

Monsieur le maire informe que nous sommes toujours en attente des réponses de demande de subventions. Par contre, afin de pouvoir valider les dossiers auprès de chaque organisme, il est nécessaire de fournir l'acte d'achat du terrain « Josselin ».

Par conséquent, le conseil municipal décide à l'unanimité d'engager l'acquisition chez le notaire Maître Marion.

La municipalité a pris la décision de faire une réunion publique dans le but d'informer la population sur le projet stade. Une date va être choisie et communiquée.

Organisation du repas du 08 mai

Madame Jutier véronique informe qu'à ce jour, il y a 47 personnes d'inscrites.
Le repas sera préparé par Mesdames Laplanche, Redon, Dagniaux.

Pour la cérémonie du 08 mai, le rendez-vous est fixé à 10 h 45 devant la mairie. Un article sur le journal sera publié et une gerbe sera commandée.

Monsieur Blache Eric informe qu'il a fait passer un papier à chaque enfant des écoles du RPI afin qu'ils viennent à la commémoration.

Questions diverses :

La journée de sensibilisation aux risques internet aura lieu le 20 mai à 18 h à la salle polyvalente.

Monsieur Blache Eric signale au conseil municipal que le nouveau site internet de la commune est lancé.

Monsieur le maire informe que la reine de Louchy Montfand , Maïa Laforest, a été élue miss Allier des 15-17 ans et donc elle est finaliste pour l'élection de Miss Auvergne.

Après la demande faite par Monsieur Cluzel Philippe, il est décidé de faire une réunion publique dans le but d'informer la population sur le projet stade. Une date va être choisie et communiquée.

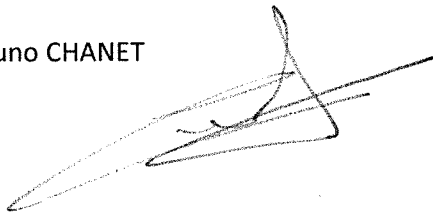
Il a été demandé d'installer des bancs vers l'église et la place des Anciens combattants d'Afrique du Nord ;

Suite à un courrier de la commune de Verneuil en Bourbonnais concernant la réalisation d'un épouvantail par la commune de Louchy Montfand afin de représenter chaque commune dans leur manifestation, il est décidé d'en fabriquer un.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt-trois heures.

Le Maire,

Bruno CHANET

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Bruno Chanet', written over a horizontal line. The signature is stylized and somewhat abstract.